

Conclusion

Ce travail présente une photographie instantanée de la situation des différents pays de l'étude. La politique de formation est toujours un sujet complexe dans un pays. Comparer plusieurs systèmes de formation est souvent impossible car dès que l'on entre dans les détails, il y a trop de points de spécificité, pays par pays, pour aboutir à des conclusions simples. L'émergence de métiers tels qu'auxiliaire et la formation qui mène à ces métiers sont le fruit de processus complexes, souvent dépendant de plusieurs facteurs notamment, la structuration de la profession et de l'enseignement vétérinaire, les souhaits de l'administration et des ministères concernés, la réglementation du pays concernant l'exercice de la médecine vétérinaire et droit du travail.

Cependant, notre étude FOCUS met en évidence quelques points communs intéressants à souligner. Elle nous montre que, face à une population jeune et fortement féminisée d'auxiliaire, la profession vétérinaire dans son ensemble est confrontée à des défis. On distingue notamment les efforts à accomplir en terme de formation pour la rendre plus adaptée aux besoins professionnels. Les auxiliaires ont soulevé également leurs besoins très fortement exprimés de formation continue en raison des progrès de la médecine vétérinaire. Si les auxiliaires sont majoritairement motivés et se déclarent épanouis dans leur métier, il convient de leur offrir des perspectives de carrières. Les modalités sont diverses selon les pays et leurs moyens propres, mais on pense inévitablement à leurs salaires, leur temps de travail ou bien à un accès, pour les plus qualifiés, à des fonctions hautement spécialisées qui reconnaissent leur expertise. La création de cette banque de données est le premier pas vers une collaboration européenne capable de répondre aux nouveaux défis :

- En matière de formation d'abord, car il existe de fortes hétérogénéités entre pays et les besoins exprimés sont forts.
- En matière de professionnalisation de la formation et consolidation des acquis du fait de la jeunesse de la profession.
- En matière de promotion professionnelle et sociale des auxiliaires pour leur offrir des perspectives de carrières auxquelles ils aspirent.
- Enfin en matière de rationalisation des fonctions assumées par les auxiliaires (notamment lorsque le PIB le permet) : cf. certains pays qui emploient les auxiliaires à des tâches trop subalternes par rapport à d'autres pays où la délégation des tâches est plus forte.

Cette difficulté de standardisation de cette profession n'est sans doute que transitoire. La mondialisation et la construction de l'Europe apporteront des réponses à cette préoccupation. Mais avant tout, nous allons développer ce centre afin que tous nos partenaires européens y prennent part. Ce centre est le point de départ d'une harmonisation et reconnaissance du futur.



Dr Bruno Pelletier
Promoteur du projet
SNVEL France

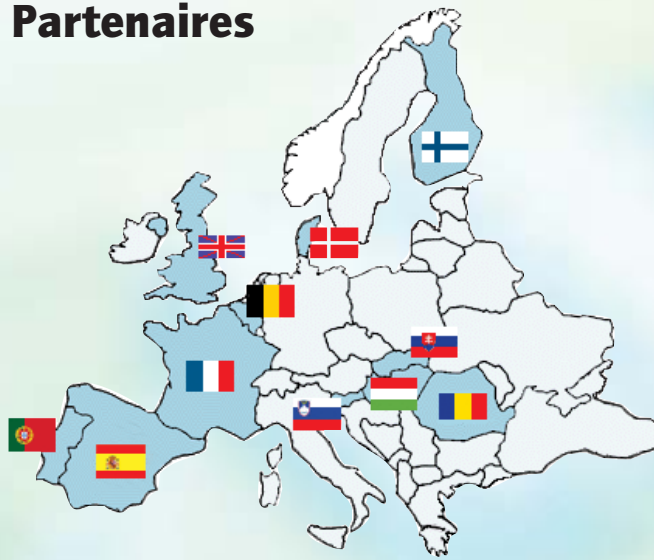
Centre d'Expertise
Européen de l'Emploi
et de la Qualification



SNVEL - 10 place Léon Blum
75011 Paris - France
snvel.fr

Contact : focus@snvel.fr

Partenaires



SNVEL - Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (France) - Promoteur du projet - Site : www.snvel.fr



CNFA - Centre National de Formation par Alternance (France) - Coordonnateur du projet



Direction Générale de l'Enseignement de la Recherche / FOPDAC / BCI au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales (France)



Union Européenne des Vétérinaires Praticiens (Belgique)



The Special Committee for Vet Nursing (Danemark)



Consejo general de colegios veterinarios (Espagne)



Yla-Savon Ammattiopisto (Finlande)



Magyar Állatorvosi Kamara (Hongrie)



Associação para o desenvolvimento das ciencias veterinarias (Portugal)



Grupul Scolar Agricol (Roumanie)



Srednja agrozivilska sola Ljubljana (Slovénie)



Universita Veterinárskeho Larkàrstva (République Slovaque)



Edinburgh's Telford College (Royaume-Uni)

Centre d'Expertise Européen de l'Emploi et de la Qualification

AUXILIAIRE VÉTÉRAIRE **FOCUS**



Programme
LEONARDO DA VINCI II
Action «FOCUS»



Education et Culture

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication [communication] n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



Dr Rémi Gelle
Président SNVEL
Président de l'UEVP

L'ouverture de ce site représente un temps fort dans le développement et la coopération européenne. Elle est le début d'une construction qui ne fera que grandir dans le futur montrant ainsi l'implication forte des professionnels.

En tant que promoteur de ce projet, je suis particulièrement fier de cette collaboration en invitant les autres pays à nous rejoindre.

Présentation du Projet

La profession des auxiliaires de santé vétérinaire n'a pas les mêmes attributions d'un pays de la CEE à l'autre. Les métiers et prérogatives, la réglementation vétérinaire, la formation et les diplômes, l'approche des vétérinaires en tant qu'employeurs sont extrêmement différents. L'harmonisation des qualifications pour cette fonction est donc, de ce fait, rendue particulièrement difficile.

Ce centre a pour objectif de faire un point de synthèse dans les pays de la CEE sur :

- Les contextes nationaux et professionnels de l'exercice du métier des auxiliaires ou techniciens vétérinaires
- Les niveaux de qualification requis, reconnus officiellement par les institutions et professionnels
- Les attentes des employeurs vétérinaires sur le métier et les évolutions de la fonction d'auxiliaire
- Les attentes des auxiliaires dans l'exercice de leur métier.

Cette étude permet de mieux appréhender la correspondance emploi/formation, favorisant ainsi la mobilité du personnel. Ceci permettant de promouvoir la formation professionnelle et ainsi d'offrir de meilleurs services à une clientèle de plus en plus exigeante. Enfin, ce travail compare les appareils de formation jetant ainsi les bases d'une harmonisation européenne des qualifications et développera des coopérations transnationales entre organismes de formation et organisations professionnelles vétérinaires.

Promoteur du projet

SNVEL - France



Objectifs principaux

Mettre en place un centre d'expertise pour :

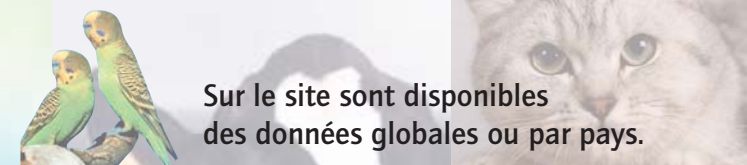
- Obtenir des données qualitatives et quantitatives sur :
 - Le profil de l'emploi.
 - Le profil de poste.
 - Le niveau de qualification.
 - Les critères d'embauches.
- Développer la collaboration européenne.

Sous-objectifs

- Mesurer l'adéquation emploi-formation.
- Faciliter la mobilité et l'emploi.
- Promouvoir et renforcer la contribution de la formation professionnelle.
- Promouvoir la coopération entre les établissements de formation professionnelle et les entreprises.
- Améliorer la compétitivité et l'esprit d'entreprise.
- Harmoniser la formation et la qualification.

Résultats

- Créer une base de données informatique.
- Mettre en place un site Internet à disposition du public concerné.
- Créer un centre d'expertise européen de l'emploi et la qualification.



Sur le site sont disponibles des données globales ou par pays.

Données générales

Population des pays de l'étude

Population des animaux de rente

Population des animaux de compagnie

Nombre de vétérinaires selon leur type d'exercice

Nombre de cabinets vétérinaires selon leur type d'exercice

Profil des auxiliaires en activité

Marché de l'emploi des auxiliaires

Salaires des auxiliaires vétérinaires

Réglementation des auxiliaires vétérinaires

Caractéristiques des candidats auxiliaires

Caractéristiques de la formation des ASV

Qualifications des auxiliaires

Données globales

Données par ratio

Synthèse des données

Auxiliaires

Données globales par critère

Age

Ancienneté

Attente par rapport au métier

Réponse aux besoins

Durée d'exercice du métier

Besoin de formation continue

Perspectives d'évolution de carrière

Eléments marquants par pays

Activités

Données globales par critère

Accueil et origine des stagiaires

Fréquence des tâches demandées aux auxiliaires

- Tâches d'entretien
- Tâches de réception et d'accueil téléphonique
- Tâches administratives de gestion, secrétariat et autres
- Tâches de commandes
- Tâches de vente et de conseil
- Tâches spécialisées de participation ou d'assistance aux actes vétérinaires

Eléments marquants par pays

